



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T10668
Adresse du site	118, rue La Fayette	Hauteur	R + 6 (22,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences LTE 700 et LTE 2600 MHz avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	20/06/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/09/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	20/11/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700 et 2600 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres en dessous des antennes > 5m	Tilts (degrés)	0°
Estimation	0° < 3V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+9 azimut 170°
Divers	Établissements particuliers < 1V/m		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes quadri-bandes existantes (1,40 m) par trois antennes hepta-bandes (1,50 m).
Zone technique	Neuf coffrets techniques de couleurs identiques seront ajoutés à proximité des antennes. Aucun impact visuel ne sera engendré.
Hauteur antennes/sol	26 m azimut 0° ; 25 m azimut 100° et 23,45 m azimut 240°

Date :

Conformité du dossier

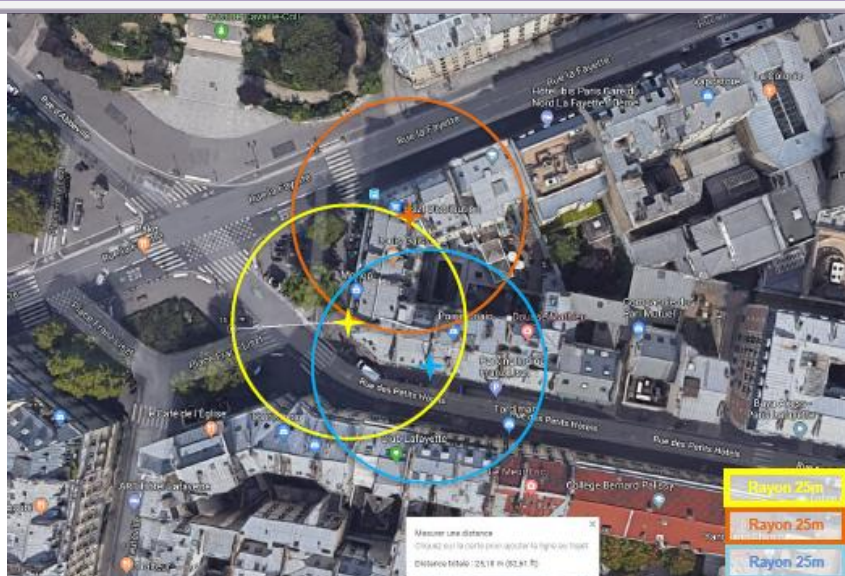
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



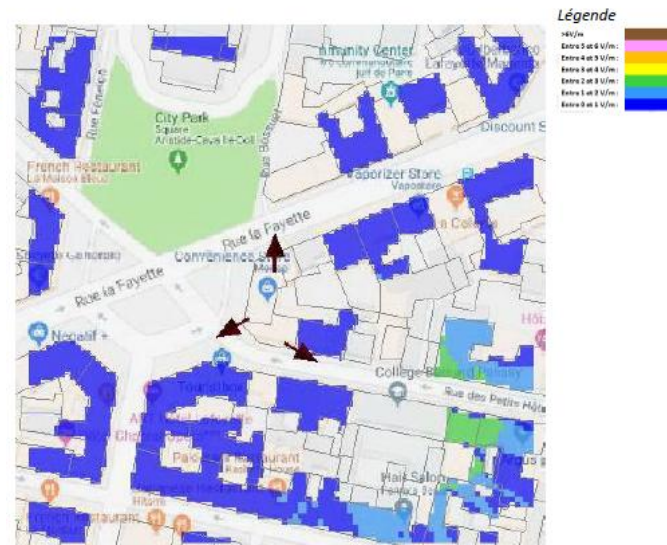
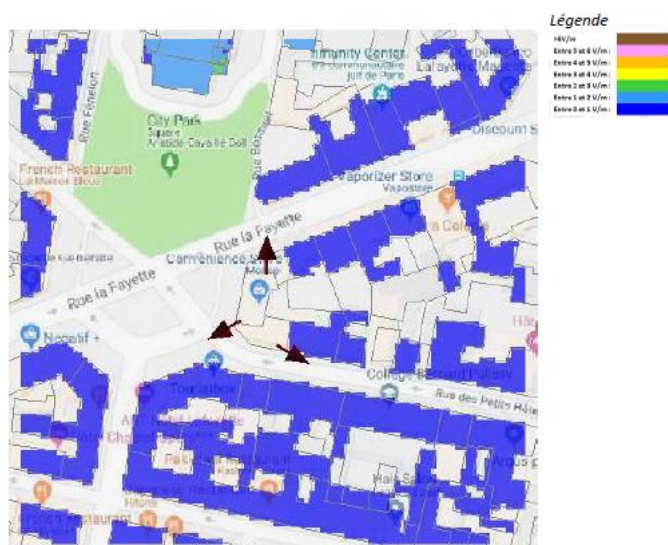
Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Accueil Jeunes Enfants	30 Rue Chabrol	17m	Oui	78m	1.15
Collège	21 Rue des Petits Hôtels	17m	Oui	31m	1.09
Accueil Jeunes Enfants	8 Rue Bossuet	19m	Oui	70m	0.25

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

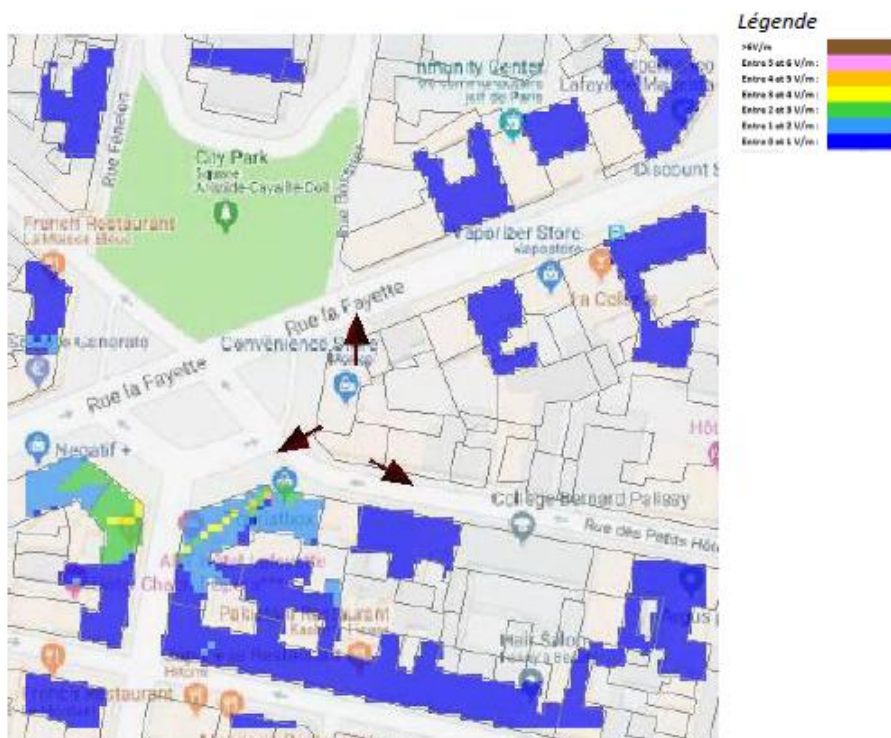


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 13,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	13,5 m	19,5 m	22,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

Aucune modification visible



Etat de l'existant :



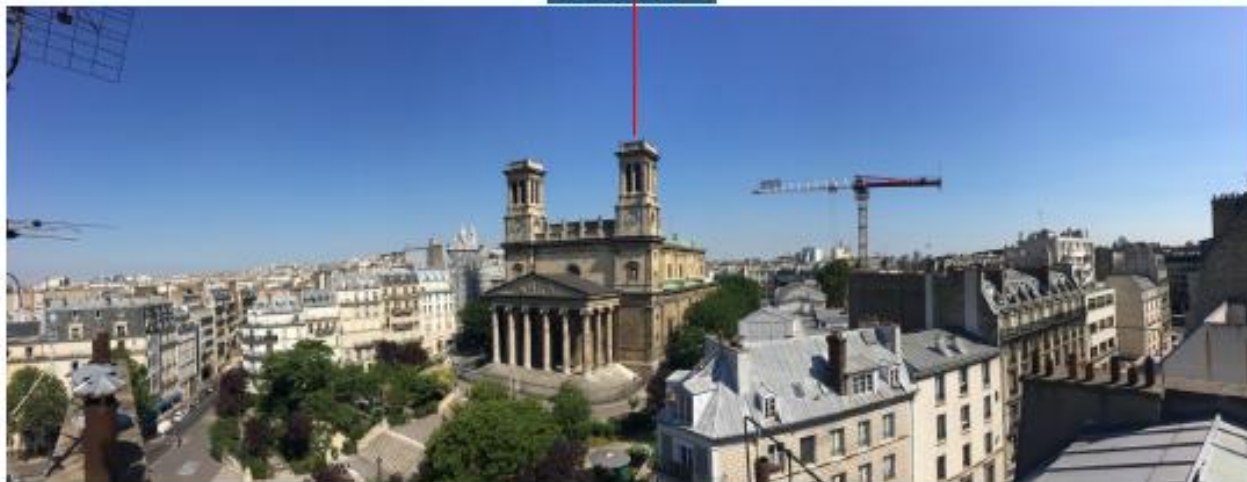
Etat projeté :

Aucune modification visible

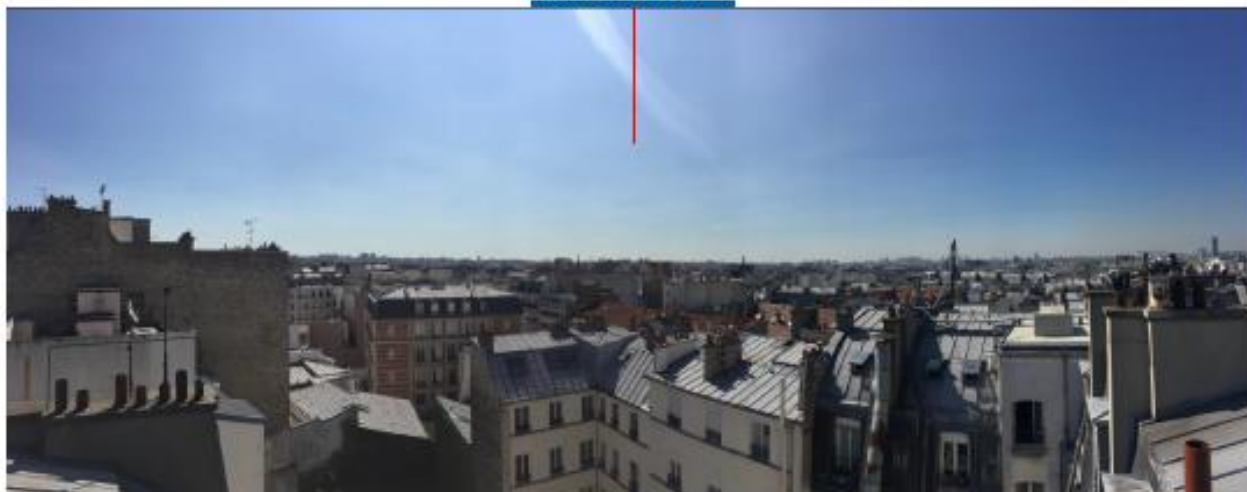


Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

